



La « PRIVATISATION » dans les collèges = le choix « politiquement-miracle » de l'Exécutif du Département de Seine-et-Marne !

Après plus de 3 ans d'expérimentation à la privatisation
l'heure du bilan est arrivée...

Pour rappel, en 2019 et fin 2020, votre syndicat **CGT** du CD77 vous informait de l'étendue du projet de la Collectivité d'expérimenter l'externalisation « Privatisation » des missions d'entretien général dans des nouveaux collèges. A l'époque, nous nous étions mobilisés avec VOUS pour nous opposer à ce projet.

Aujourd'hui...

Les collèges déjà externalisés, sont :

- ✓ **Colonel Arnaud Beltrame** à Vulaines-sur-Seine ;
- ✓ **Lucie Aubrac** à Montévrain ;
- ✓ **Marthe Simard** à Villeparisis ;
- ✓ **Jean-Yves Cousteau** à Bussy-Saint-Georges.

Et deux collèges en régie :

- ✓ L'extension du collège **François Villon** à Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- ✓ **Monthéty** à Pontault-Combault.

Demain...

La liste s'allonge aux collèges suivants :

- ✓ **Simone Veil** à Chelles (collège neuf) ;
- ✓ **Beau Soleil** à Chelles (demande de la direction du collège) ;
- ✓ **Jacqueline de Romilly** à Magny-Le-Hongre (demande de la direction du collège) ;
- ✓ **Louis Aragon** à Torcy (situation RH) ;
- ✓ ~~Paul Langevin~~ à Mitry-Mory (retiré de la liste suite à la mobilisation des élu.es de ce canton).

Les critères de sélection

Plus grave encore, ce sont les critères de sélection retenus pour passer dans les mains du privé, qui nous révoltent :

- ? Les collèges neufs ;
- ? Les établissements **posant des difficultés en matière de ressources humaines** ;
- ? Les établissements **posant des difficultés relatives à l'équipe managériale du collège** ;
- ? Les établissements **souhaitant être externalisés** ;
- ? Les établissements **repérés sur la base d'une étude de GPEEC en cours, en fonction des départs à la retraite, par secteur géographique.**

C'est clairement la porte ouverte à toutes les dérives !

L'avenir de votre statut ou affectation sont dans les mains de vos principaux ou gestionnaires (agents de l'Education nationale).

Mais qui est votre employeur ?

La CGT n'a jamais cru aux beaux discours de la Collectivité.

Le projet de la Collectivité

Le projet initial n'est plus du tout le même et il évolue dans le mauvais sens ce qui **va nuire à la qualité de notre service public** au service des collégiens seine-et-marnais.

Le risque est bien que la privatisation soit étendue à tous les collèges du département comme nous l'avons dénoncé en 2019...

Avec ces nouveaux critères de sélection, il n'est plus question de privatiser uniquement des nouveaux établissements scolaires mais de laisser la perspective de l'étendre aux collèges en régie.

La réalité du terrain, c'est que nos collègues ATTEE sont âgés et fatigués par un travail pénible. Les conditions de travail et leur état de santé ont été délaissés par la Collectivité qui est aujourd'hui en difficulté pour assurer ce service public, du fait d'un manque de personnel. **Ce qui entraîne un « le Ras-le-Bol » général dans de nombreux établissements.** La Collectivité fait donc le choix « politiquement-miracle » de recourir à un prestataire privé.

INFO : Comité Technique

Ce dossier devait être présenté au Comité Technique du 23 mars 2022, les syndicats CGT, FO et CFDT ont demandé le retrait du dossier : « Le projet d'élargissement à des nouveaux collèges » ce qui a été refusé par la Présidente du Comité Technique. Les Organisations syndicales ont fait le choix de boycotter cette instance et n'ont pas siégé. Ce Comité Technique a donc été reporté.

La Collectivité a passé le dossier en FORCE, le 29 mars 2022 et toutes les Organisations syndicales ont voté CONTRE.

Syndique-TOI !

- Mail : cgt@departement77.fr
- Tél : 01 64 14 78 77 ou 06 02 15 71 70
- Facebook : CGT des Personnels du CG77
- Informez-vous sur Sésame « Espace syndical CGT »



Pour la **CGT**, ce choix politique de privatiser, qui n'est pas assumé par la Collectivité entraîne :

- 🤔 Un impact sur le fonctionnement de nos services publics ;
- 🤔 La perte d'un savoir-faire ;
- 🤔 La casse du statut de fonctionnaire ;
- 🤔 La précarisation des agents-salariés du secteur privé qui œuvrent pour notre service public départemental ;
- 🤔 Et impose un choix sociétal qui est en opposition avec les valeurs de la **CGT**.

Aujourd'hui, c'est 4 collèges en + qui s'ajoutent à la liste...

Demain, ce sera QUI ?

Révolte-TOI !

C'est l'avenir de ton statut qui est en jeu !

